



Paris, le 18 janvier 2017

COMMUNIQUE DE MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITE AVEC LA SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

A partir du 18 janvier 2017 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la société UMANIS a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision AMF du 21 mars 2011 à la société de Bourse Gilbert Dupont.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 150 000 € en espèces

A propos d'Umanis

Créée en 1990, Umanis (www.umanis.com) est le leader français en data, solutions métiers et digital. 2500 passionnés de nouvelles technologies sont à votre service chez vous, dans nos agences ou depuis nos centres de services onshore et nearshore. Umanis accompagne ses clients sur la globalité de leurs projets informatiques (conseil, développement, intégration, infogérance et formation) selon plusieurs modes d'intervention : la prestation sur site, le forfait, en centres de services. Reconnu pour son expertise technique comme fonctionnelle, Umanis est partenaire stratégique des plus grands éditeurs de logiciels du marché. Depuis le 5 février 2014, Umanis est cotée sur le marché multilatéral de négociations Alternext Paris (Code ISIN FR1000949388).

Retrouvez Umanis sur :



<http://www.umanis.com>



http://twitter.com/umanis_on_air



<http://www.linkedin.com/company/umanis>